

Abonnez-vous!

Recherche

Faits divers

Identifiant

Mot de pa

DH Infos > Faits divers

Partager

MEILLEUR FINANCEMENT

PRIX VERT

Les quatre manquements du Dr Dupont (17/06/2009)

L'arrêt qui déclare le médecin coupable, sans ordonner de peine

Lire aussi

> Cailliau : " La cour a démissionné "

BRUXELLES La cour a relevé quatre manquements dans le chef du prévenu. Le premier est d'avoir donné des consultations par téléphone, sans jamais avoir vu la patiente. Malgré l'insistance de celle-ci, le Dr D. ne prescrira pas d'analyse de sang. Selon les juges d'appel, l'attitude du médecin généraliste a été "désinvolte".

Par ailleurs, le 27 mai 2004, l'état de Mélanie - qui se disait à bout de souffle en permanence - s'étant encore dégradé, il aurait dû la recevoir le jour même. Il s'agit du deuxième manquement.

Troisième manquement : lors de la consultation, le 28 mai, le prévenu n'a pas cru nécessaire de faire hospitaliser la victime, malgré l'intervention en ce sens de sa mère qui l'accompagnait et qui la soutenait pour qu'elle puisse se déplacer. Elle a fait une syncope dans le cabinet médical et sa mère avait averti le Dr D. de ses problèmes de rétention d'eau récurrents. Selon la cour, un médecin normalement prudent et avisé aurait dû recommander l'hospitalisation urgente de la patiente, en la faisant évacuer en ambulance.

Selon les juges, ce dernier aurait dû être alarmé par le nombre important de signes inquiétants. Les juges de souligner aussi que le prévenu n'a suggéré aucun examen complémentaire pour vérifier son diagnostic. Celui-ci, qu'il a indiqué sur une fiche, relève un phénomène dépressif lié au stress relatif aux examens que Mélanie Cailliau présentait à l'Ichec.

Quatrième manquement : un défaut d'information à la patiente puisque le Dr D. ne l'a pas avertie qu'il lui prescrivait un antidépresseur.

P. Df.

© La Dernière Heure 2009



Une
Infos

- Page de garde
- Belgique
- Société
- Faits divers
- Monde
- Economie
- Elections 2009
- New-Tech
- Votre argent
- Archives
- Dépêches

Sports

Ciné-Télé

People

Pratique

Régions

Journal

L'Actu en image

- Photos
- Infographies
- Semaine en image
- Events Photos
- Zoomin TV

Focus

- Blogs
- Vos Programmes TV
- L'Immobilier